

L'ESSENTIEL 2016

MISSIONS ET VALEURS

L'Ordre de Malte France, fondé en 1927 et reconnu d'utilité publique en 1928, a pour but d'apporter, en France et à l'étranger, une aide aux populations affectées par la maladie, le handicap, la dépendance, les conflits, les catastrophes naturelles et toute autre détresse. Il participe à la protection de la vie, de son origine jusqu'à sa fin naturelle. Il intervient également dans le cadre d'opérations de sécurité civile, d'actions de solidarité et d'aide aux migrants (Art.1 des statuts).

Hospitalier, catholique et international, l'Ordre de Malte France met au cœur de ses missions l'accompagnement et la bienveillance de la personne, dans toutes ses dimensions : physique, psychologique et spirituelle.



1 928
SALARIÉS



9 400
BÉNÉVOLES



86 M€
DE BUDGET RÉALISÉ
EN 2016 DONT 17 M€
ISSUS DE LA
GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC



106
DÉLÉGATIONS
TERRITORIALES

GOUVERNANCE

OUTRE UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SEIZE MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE PRÉSIDENT DISPOSE DU CONCOURS DE TROIS COMMISSIONS :



➤ **UNE COMMISSION MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE**, avec en son sein un Comité d'éthique, qui a pour fonction de mener une réflexion prospective et de veiller à la conformité des actions et des projets aux valeurs de l'Ordre de Malte.



➤ **UNE COMMISSION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE**, qui a pour fonction d'apprécier le processus d'élaboration du budget et d'en surveiller son exécution.



➤ **UNE COMMISSION POLITIQUE SALARIALE ET SOCIALE**, qui a une mission de conseil sur l'évolution de la politique salariale, la masse salariale et les conditions sociales de l'Ordre de Malte France.



Les missions de l'association s'inscrivent dans une stratégie et des plans d'actions décidés par le conseil d'administration. Leur mise en œuvre est confiée au Directeur Général, chargé d'organiser et de coordonner les actions conduites par les directeurs opérationnels et fonctionnels. De nombreux salariés, particulièrement dans le secteur hospitalier et médico-social, concourent à la mise en œuvre des programmes correspondants.

Fidèle à ses valeurs, soucieux de rigueur et d'exemplarité, l'Ordre de Malte France agit en pleine conformité avec les dispositions légales et réglementaires. Outre la certification annuelle de ses comptes et de leur publication, il est membre du Comité de la Charte, dont l'agrément régulièrement renouvelé garantit la transparence de son fonctionnement et membre également de France Générosité. Il est contrôlé régulièrement par les grands corps d'inspection de l'État¹.

Quiconque partage ses valeurs et ses objectifs peut rejoindre librement l'Ordre de Malte France, dont les actions sont conduites par plusieurs milliers d'hommes et de femmes bénévoles. Leur adhésion aux principes contenus dans la charte du bénévolat justifie la pleine confiance qui leur est faite et les responsabilités souvent importantes qui leur sont confiées.

ACTIONS

➤ **Répondre à l'urgence et intervenir auprès des populations sinistrées**

Missions de sécurité civile avec ses Unités Départementales d'Intervention de l'Ordre de Malte (UDIOM) et secours d'urgence à l'international.

RÉALISATIONS EN 2016

- Tenue de postes de secours de la fête maritime Brest 2016, de la 'fan zone' du Champ de Mars à Paris et à Lens (62) pour l'Euro de Foot'.
- Aide suite à l'attentat de Nice, à la demande des pouvoirs publics.
- Nombreuses sessions d'"initiations aux gestes qui sauvent".
- Accroissement du nombre des UDIOM opérationnelles (30).

 SOLIDARITÉ

ACTIONS

➤ **Combattre les exclusions**

Accompagner les personnes en situation de grande précarité (accueil, hébergement, accompagnement social, aide à la réinsertion), et défendre les droits des migrants (accompagnement social et juridique auprès des personnes retenues en Centre de rétention administrative - CRA) et des familles en cours de réinsertion, notamment des minorités persécutées du Proche et Moyen-Orient.

RÉALISATIONS EN 2016

- Lancement d'une maraude sociale à Biarritz (64), de deux maraudes médicales à Annecy (74) et Lille (59), d'une épicerie sociale ambulante dans l'Oise (60).
- Ouverture d'une consultation médicale à Lille (59), d'une bagagerie pour personnes sans domicile fixe (en partenariat) à Paris.
- Renouvellement pour trois ans de l'agrément ministériel d'intervention dans les Centres de rétention administratifs de Lille (59), Metz (57) et Strasbourg (67).
- Projet retenu par la Ville de Paris pour un programme d'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE) à des personnes réfugiées dans deux centres d'hébergement dont le Fleuron Saint Jean.

 ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

ACTIONS

➤ **Accueillir et soigner les personnes dépendantes** à travers la gestion d'établissements sanitaires et médico-sociaux dans les domaines de la dépendance, de l'autisme et du handicap (physique et/ou mental).

RÉALISATIONS EN 2016

- Finalisation des travaux de construction et de réaménagement du CPMR Saint Jacques de Roquetaillade (32), qui dispose, après 2 ans de travaux, d'équipements de soins, de rééducation et d'hébergement des enfants et des familles à la pointe de la modernité.
- Construction d'une nouvelle maison "Maison Sainte Fleur" pour l'accueil de 20 résidents handicapés du Foyer de vie Jeanne d'Arc à Vigneux-sur-Seine (91) permettant ainsi à tous les résidents de disposer d'un hébergement permanent.
- Rénovation de la "Maison Saint Jean de Malte" à Rochefort (17) accueillant des personnes autistes.
- Ouverture d'un Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) de 10 places pour des personnes ayant des troubles envahissants du développement sur le département de l'Eure-et-Loir. C'est le premier service de ce type dans le département.
- Création d'un service diagnostic pour les personnes autistes au sein de la "Maison Notre Dame de Philermme" à Sallanches (74).

ACTIONS

➤ **Former pour soigner et accompagner**

En France, professionnaliser les acteurs de terrain du secteur sanitaire et médico-social, à travers la gestion de ses Instituts de Formation d'Ambulanciers (IFA) et ses formations au secourisme.

RÉALISATIONS EN 2016

- Renouvellement des agréments des Instituts de Formation d'Ambulanciers de Paris Ouest et de Toulon pour 5 années.
- Obtention de l'agrément pour ses formations (sanitaire et médico-sociale) sur le site de l'Organisme gestionnaire du développement professionnel continu (Agence du DPC) pour les médecins, après avoir reçu en 2015 celui pour les sages-femmes. Cet agrément permet de dispenser des programmes de formation DPC validant l'obligation annuelle des professionnels de santé.
- Organisation des premières formations PRAP¹ après avoir obtenu l'agrément de l'INRS² en 2015.
- Signature de la convention de partenariat avec l'association Life Support France, en vue d'organiser les premières formations PHTLS³ dans les locaux de l'institut de formation situé à Versailles. Cette formation anglo-saxonne est destinée à former tous les professionnels de santé (ambulanciers, sapeurs-pompiers, infirmiers, médecins) à la prise en charge urgente des patients traumatisés en secteur pré-hospitalier.
- Augmentation du nombre de formations au secourisme et aux gestes qui sauvent, dans un contexte de menace terroriste et d'attentat.
- Organisation de la première formation sur le droit des étrangers pour des professionnels de la Direction départementale de la cohésion sociale d'Indre-et-Loire.

 ACTIONS INTERNATIONALES

ACTIONS

- **Protéger les plus fragiles** à travers la gestion d'établissements hospitaliers et de maternités, le soutien de dispensaires et le combat contre les maladies tropicales négligées, les grandes endémies (lèpre, paludisme, SIDA...) et la malnutrition.
- **Transmettre nos compétences en développant des programmes de formations** au secourisme, au métier d'ambulancier et en ophtalmologie, et former des personnels de santé.
- **Participer aux actions d'urgence et de réhabilitation** menées par le corps international d'aide humanitaire de l'Ordre Souverain de Malte, Malteser International.

RÉALISATIONS EN 2016

- Lancement d'un programme triennal avec l'Agence Française de Développement et le Global Fund For Forgotten People pour l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones de la Likouala au nord du Congo Brazzaville.
- Poursuite du programme de stratégie avancée au profit des femmes enceintes, à partir de la Maternité Sainte Fleur de Tananarive (Madagascar) dans les quartiers pauvres de la ville et en lien avec des congrégations religieuses.
- Réalisation des premières missions du programme de chirurgie visant à lutter contre les fistules obstétricales à Madagascar.
- Lancement du projet de Centre de Formation au secourisme à Njombé au Cameroun.
- Lancement d'un Centre d'ophtalmologie (opérations de la cataracte) à Njombé au Cameroun en partenariat avec les Fondations Essilor et Kryss.
- Signature d'une convention cadre avec la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD).

¹ Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique - ² Institut National de Recherche et de Sécurité - ³ Pre Hospital Trauma Life Support

SYNTHÈSE DES COMPTES 2016

LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Il gère d'une part, en France, des établissements médico-sociaux, avec des ressources qui, pour l'essentiel, proviennent de financements publics. Il assure d'autre part, en France, diverses actions de «solidarité» et à l'international, la gestion d'hôpitaux et de centres de santé ainsi que le soutien de 164 autres dispensaires et léproseries avec des ressources qui proviennent, pour l'essentiel, de la générosité du public.

POLITIQUE D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Dans le cadre du Plan Horizon 2020, afin de faire face à la baisse du nombre des donateurs, l'Ordre de Malte France a décidé d'accroître ses efforts en matière de recrutement de nouveaux donateurs. C'est la raison pour laquelle les frais d'appel à la générosité du public font apparaître une hausse de 18,13 % par rapport à l'année précédente. Cet effort financier temporaire, qui s'apparente à un investissement, est rendu nécessaire car il permettra d'assurer l'avenir de nos actions et surtout de les augmenter au bénéfice des personnes les plus fragiles. Au global, les frais de recherche de fonds financés par la générosité du public totalisent un montant de 4,90 M€ pour un volume de ressources de 17,57 M€, soit un ratio 2016 de 27,86 % contre 22,87 % en 2015.

ACTIVITÉ RÉALISÉE PAR LE BÉNÉVOLAT

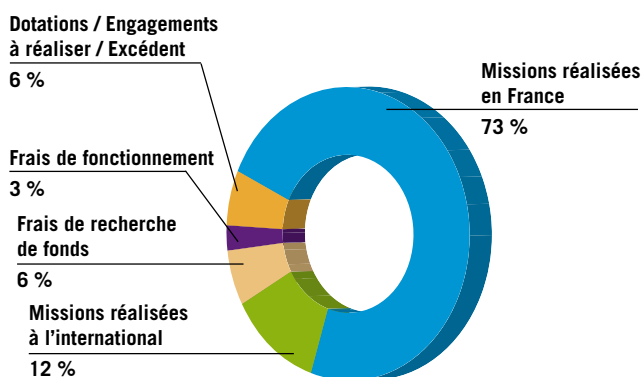
La participation des personnes bénévoles porte essentiellement sur les actions menées dans le cadre de la solidarité, du secourisme et de l'accompagnement des personnes malades ou handicapées.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

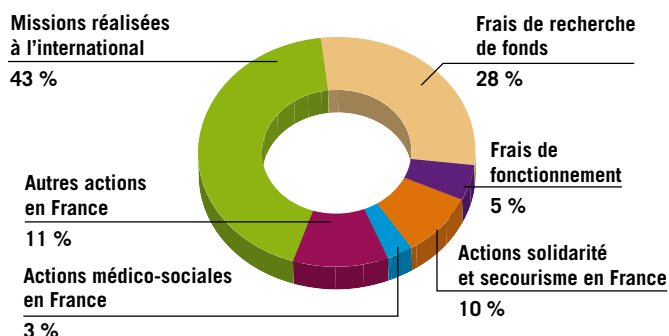
EMPLOIS (en milliers d'euros)	Emplois de 2016	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016
Missions réalisées en France	63 258	4 080
Missions réalisées à l'international	10 541	7 364
Total missions sociales	73 799	11 444
Frais de recherche de fonds	5 238	4 896
Frais de fonctionnement	2 400	899
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	81 437	
Dotations aux provisions	1 541	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 447	
Excédent des ressources de l'exercice	1 839	
TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	86 264	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		17 239

Les emplois 2016, hors dotations aux provisions, engagements à réaliser et excédent de l'exercice, d'un montant de 81 437 K€, ont été financés à hauteur de 17 239 K€ par les ressources collectées auprès du public, le solde par des fonds privés et publics. Les missions réalisées en France de 63 258 K€ se répartissent entre les établissements médico-sociaux pour 55 481 K€, la précarité et le secourisme pour 4 889 K€ et la formation pour 2 888 K€. Par ailleurs, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement financés par la générosité du public représentent respectivement 27,86 % et 5,12 % des ressources collectées auprès du public.

RÉPARTITION DES EMPLOIS DE L'EXERCICE (86 264 K€)



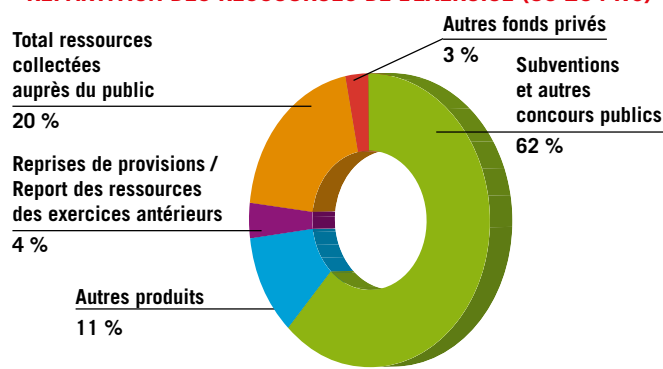
RÉPARTITION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (17 239 K€)



Ressources (en milliers d'euros)	Ressources collectées sur 2016	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		11 832
Dons manuels	10 263	10 263
Legs et donations	6 932	6 932
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	380	380
Total ressources collectées auprès du public	17 575	17 575
Autres fonds privés	2 489	
Subventions et autres concours publics	53 065	
Autres produits	9 300	
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	82 429	
Reprises des provisions	1 921	
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 914	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		221
TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	86 264	17 796
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		17 239
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		12 389

Les dons manuels d'un montant de 10 263 K€ se décomposent en dons collectés non affectés pour 4 748 K€ et en dons affectés pour 5 515 K€. Les legs et donations s'élèvent à 6 932 K€, dont 6 512 K€ non affectés et 420 K€ affectés. Les autres fonds privés d'un montant de 2 489 K€ comprennent des subventions de la Fondation Française de l'Ordre de Malte pour un montant global de 1 397 K€. Les subventions et autres concours publics proviennent principalement de la tarification des établissements médico-sociaux pour 52 223 K€. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées fin 2016 ressort à 12 389 K€, dans lequel figure notamment le résultat 2016 affectable par l'Assemblée Générale pour 977 K€.

RÉPARTITION DES RESSOURCES DE L'EXERCICE (86 264 K€)



BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

ACTIF (en K€)	2016	2015	PASSIF (en K€)	2016	2015
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS ASSOCIATIFS		
Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	69 777	71 013	Apports, réserves et subventions d'investissement	58 369	56 439
			Résultat affectable par l'AG	977	2 151
			Résultat, réserves, provisions réglementées en liaison avec l'administration	17 719	17 311
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS	2 047	1 874
Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	52 458	49 179	FONDS DÉDIÉS	5 636	5 780
			DETTES	38 201	37 131
COMPTES DE RÉGULARISATION			COMPTES DE RÉGULARISATION		
Charges constatées d'avance	962	658	Produits constatés d'avance	248	164
TOTAL	123 197	120 850	TOTAL	123 197	120 850

La hausse du total bilan provient principalement de l'actif circulant et du résultat excédentaire de l'année.

LA POLITIQUE DES RÉSERVES

L'Ordre de Malte France tend à constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (hors établissements médico-sociaux) pendant environ une année.



Le Comité de la Charte du Don en Confiance a élaboré une Charte de Déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Il admet quatre critères principaux : un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée, une rigueur de gestion, la qualité de la communication et de la collecte de fonds et la transparence financière.